

## MAIRIE DE VALLOUISE-PELVOUX

Vallouise-Pelvoux, le 19 février 2021

AFFICHÉ LE

19 FEV. 2021

### OBJET : Invitation à la réunion du Conseil Municipal

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil Municipal, qui aura lieu :

**LE MERCREDI 24 FEVRIER 2021  
A 18 h 30  
EN MAIRIE DE VALLOUISE - PELVOUX**

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2021

### Décisions du Maire

### Délibérations

1. Approbation du compte administratif 2020 - budget principal (comptabilité M 14) ;
2. Approbation du compte administratif 2020 - budget annexe de l'eau (comptabilité M 49) ;
3. Approbation du compte administratif 2020 - budget annexe des remontées mécaniques (comptabilité M 43) ;
4. Approbation du compte administratif 2020 - budget annexe du camping et de la piscine du Freyssinet (comptabilité M 4) ;
5. Approbation du compte administratif 2020 - budget annexe du camping d'Ailefroide (comptabilité M 4) ;
6. Approbation des comptes de gestion 2020 du budget principal et des budgets annexes ;
7. Affectation des résultats de fonctionnement 2020 du budget principal et des budgets annexes ;
8. Règlement d'une dépense d'investissement au budget primitif M 14 sur l'exercice 2021 ;
9. Demande de subventions pour la réalisation des travaux de rénovation thermique de deux bâtiments communaux ;
10. Attribution d'une subvention au Département des Hautes-Alpes au titre du dispositif « Fonds de Solidarité pour le Logement » pour l'année 2021 ;
11. Signature d'une convention financière avec le SyME 05 ;
12. Signature d'une convention avec l'association NORDIC ALPES DU SUD relative aux modalités de perception de la redevance sur le domaine nordique de Vallouise-Pelvoux ;
13. Signature d'un avenant relatif au marché de fourniture de repas pour la restauration scolaire avec l'entreprise « Aux Petits Oignons » ;

**En raison du couvre-feu instauré dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, cette réunion se tiendra à huis clos, la participation du public à un conseil municipal ne relevant pas des motifs visés par l'attestation dérogatoire.**

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire  
  
Jean CONREAUX